

Le 17 juillet 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

BESOIN D'UN MÉDECIN ? SUIVEZ LE BON CHEMIN ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS CET ÉTÉ

Chaque été, comme partout en France, les services d'urgence sont particulièrement sollicités, et cette année encore, plusieurs établissements de la région devront faire face à ces tensions. Pour garantir à chacun une réponse rapide et adaptée à son besoin de santé, l'ARS Grand Est, associée au Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, relance la campagne de communication : « Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin ».

L'objectif est de sensibiliser chacun aux bons réflexes à adopter en cas de besoin médical non urgent, pour désengorger les urgences et fluidifier l'accès aux soins.

Trois étapes simples pour bien s'orienter et se soigner efficacement



1. Le réflexe n°1 : j'appelle le médecin traitant ou son remplaçant

Votre médecin traitant reste le premier contact à privilégier pour toute question de santé. Il vous connaît, peut vous conseiller, vous orienter, ou vous proposer une consultation dans les meilleurs délais. S'il est absent, son remplaçant peut prendre le relais.

2. Je consulte les lieux de soins disponibles sur [santé.fr](https://sante.fr)

Si votre médecin traitant ou son remplaçant ne sont pas disponibles, des alternatives existent : pour des problèmes non urgents mais nécessitant une consultation, des structures de soins alternatives peuvent vous accueillir en journée, en soirée ou le week-end.

Ces lieux peuvent se trouver facilement grâce à une carte interactive sur [santé.fr](https://sante.fr).

3. Appelez le 15¹ pour une évaluation avant de se rendre aux urgences

Si aucune autre solution n'est accessible, composez le 15 avant de vous déplacer aux urgences. Un professionnel de santé évaluera votre situation par téléphone et vous dirigera vers la prise en charge la plus appropriée. Les urgences doivent rester réservées aux situations graves ou vitales nécessitant une intervention immédiate.

Adopter ces bons réflexes, c'est permettre à chacun d'obtenir les soins dont il a besoin, tout en préservant les capacités des urgences à traiter les cas les plus graves. C'est un geste simple et solidaire, qui contribue à la bonne organisation de notre système de santé.

En cas d'urgence vitale : composez immédiatement le 15.

Retrouvez toutes les [informations pratiques](#) et le [kit de communication](#) de la campagne sur le site de l'ARS Grand Est

¹ ou le 116 117 pour le Bas-Rhin et les Vosges.